

La Forêt de Vauréal
partie du cordon boisé des coteaux de l'Oise
végétation, faune, importance écologique



Etienne PIÉCHAUD

Aperçu général

Située sur les coteaux de la rive droite de l'Oise quelque kilomètres avant son confluent avec la Seine dans le département du Val d'Oise, la Forêt de Vauréal, plus ou moins centrée sur le Bois des Loctaines, et qui n'est qu'une partie d'un cordon boisé allant du Bois de Lieux au nord jusqu'à proximité de la Forêt de l'Hautil au sud-ouest, forme un boisement naturel singulier, indiscernable sauf par le nom des bois qui le prolongent vers le sud en direction de Jouy-le-Moutier. Au nord, il n'y a pas non plus de frontière visible avec le Bois de Lieux, en dehors d'une route franchissable par la faune. Tous ces bois constituent donc un même ensemble écologique.

Cette petite forêt présente un fond assez ancien dans sa partie haute, si l'on considère l'âge des arbres et le type d'essence, qui se mêle très progressivement à des parties boisées plus récentes, à mesure que l'on s'approche de la lisière inférieure, lesquelles correspondent à une colonisation par les arbres d'anciennes cultures et vergers, dont il reste quelques témoins.

Sa flore indique nettement la présence du calcaire, contrairement au Bois de Lieux voisin, beaucoup plus siliceux.

Ces bois, qui se sont développés sur un sol en forte pente, sont peuplés par une faune au caractère forestier affirmé, dont la présence résulte à l'évidence de l'aspect naturel du milieu, non dénaturé par des aménagements ou des plantations, mais aussi de son rôle essentiel de voie de passage entre des massifs forestiers.



De la Forêt de l'Hautil en bas à gauche, la continuité boisée se poursuit vers l'est, après une interruption par des champs, puis vers le nord par les bois en bande étroite du coteau ouest de la boucle de l'Oise, jusqu'au Bois de Lieux (plus large) en haut. Photo IGN.

Plusieurs belles prairies bordées d'arbres (fruitiers notamment), des bandes herbeuses et buissonnantes et des restes d'anciens vergers bordent la lisière inférieure de ces bois, ce qui confère à cet ensemble un indéniable intérêt paysager s'accordant au cachet rural du vieux village. Tous ces lieux plus ou moins ouverts de bordure de bois constituent des zones tampons au contact des parties habitées en contrebas.



Prairie en bordure de la Sente Bien-Aimée.



Les bois du coteau.

Végétation

Ces bois sont principalement composés de chênes, frênes, robiniers, érables planes et sycomores (quelques érables champêtres), ormes champêtres, noisetiers et de quelques merisiers.

Les chênes, des deux espèces, pédonculé *Quercus pedunculata* et sessile *Q. petraea* (le premier étant le plus abondant), sont indicateurs des parties les plus anciennes, dans la partie haute du coteau ; mais ils ont donné naissance à des sujets plus jeunes, assez fréquents jusqu'à la lisière inférieure. Les geais et écureuils sont à l'origine de cette dissémination. On trouve vers le haut de la côte des chênes centenaires, et même un très gros sujet qui doit avoir autour de 200 ans. Signalons aussi quelques sujets de chênes pubescents *Q. pubescens*, espèce méridionale en limite nord de sa répartition, qu'on retrouve en vallée de la Seine.



Chêne pédonculé.

Les frênes *Fraxinus excelsior* sont aussi représentés par des sujets remarquables par leur taille, dont l'écorce crevassée indique un âge déjà respectable. De tels sujets sont aussi présents dans le Bois de Lieux.

Le robinier *Robinia pseudoacacia* est la seule essence non indigène du boisement. Mais il s'agit de sujets spontanés. Leur origine proviendrait d'une dissémination, suite à des plantations au XIXe siècle liées à l'utilisation du bois pour faire des piquets de vignes, cultivées sur le coteau, ou encore à la fixation des talus de l'ancienne voie ferrée en contrebas. Il est représenté par de hauts et vieux sujets, fréquemment centenaires, mais n'a pas, ou plus, ici de tendance envahissante et semble même en régression ; il est mêlé aux essences indigènes sans être dominant, et on voit par ailleurs peu de jeunes robiniers en sous-bois. Comme partout ailleurs, cet arbre d'origine nord-américaine est curieusement colonisé par le gui *Viscum album*, qui est pourtant une plante héli-parasite indigène. Le robinier est même,

dans ces bois, le principal hôte du gui. Ce dernier contribue donc à limiter l'expansion de cette essence envahissante. L'abondance du gui sur certains sujets provoque ainsi leur dépérissement, ce qui favorise comme nous le verrons toute une catégorie d'oiseaux. Sur ce coteau très en pente, l'enracinement superficiel de ces arbres a entraîné de plus la chute d'un certain nombre d'entre eux. La lumière créée par la chute de l'arbre permet au sous-bois et à des arbres indigènes de se développer.

La présence du gui indique toujours celle de la Grive draine *Turdus viscivorus*, principal disséminateur de la plante. Cet oiseau contribue donc aussi à la limitation du robinier. On voit donc qu'il existe ici une limitation naturelle du robinier, par l'interaction d'un oiseau et d'une plante et un sol en forte pente.



Gui sur un vieux robinier, signe de présence de la Grive draine.

Le gui, qui n'est jamais présent sur tous les arbres, n'est pas qu'une plante héli-parasite ; il a aussi un rôle important dans le milieu naturel. Après avoir nourri par ses baies les Grives draines en hiver, puis les Fauvettes à tête noire, la plante fleurit au printemps et attire de nombreux insectes et oiseaux insectivores. Par son feuillage persistant, le gui constitue aussi, tout comme le lierre *Hedera helix* avec lequel il est souvent mêlé, des abris et cachettes toute l'année pour beaucoup d'oiseaux, tels que la Chouette hulotte.

Dans la Forêt de Vauréal, la forte abondance des deux plantes, l'une parasite, l'autre non, ne doit donc pas être perçue (ce qui est souvent le cas) comme un envahissement qui menacerait la forêt, mais au contraire comme le signe d'un milieu forestier intact évoluant librement, ce qui est devenu rare en Ile-de-France. Malgré l'abondance du lierre et du gui, cette forêt ne présente aucun signe de déséquilibre. Sur certains chênes âgés de ces bois, on voit de très vieux lierres morts alors que l'arbre est resté bien vivant, ce qui montre que la plante est loin « d'étouffer » tous les arbres. Il existe en fait une grande diversité de situations (arbres avec ou sans lierre, lierre tombé avec l'arbre mais resté vivant, etc.) qui constituent une diversité de niches écologiques. Ajoutons que tout vieux lierre cesse de grimper et devient une plante

ligneuse ramifiée, fleurissant et fructifiant abondamment. C'est ainsi que sa floraison automnale, attirant des millions d'insectes dont les abeilles, est suivie de sa fructification en fin d'hiver nourrissant les oiseaux lors de leur migration de retour ; puis son feuillage abrite ou dissimule les nids de beaucoup d'espèces (Troglodyte, Rougegorge, Grive musicienne, etc.). Et naturellement, le lierre est disséminé par les oiseaux qui créent leur propre milieu et celui d'autres espèces.

Deux autres lianes sont présentes : la clématite *Clematis vitalba*, abondante par endroits sans être envahissante, et le houblon *Humulus lupulus*, assez fréquent, surtout dans le haut du bois. Les érables planes *Acer platanoides* et sycomores *Acer pseudoplatanus* (le premier un peu plus abondant), arbres colonisateurs, sont très fréquents dans ces bois.

L'orme champêtre *Ulmus minor* y est aussi très abondant (arbres de taille moyenne et jeunes sujets). Cet arbre, ainsi que les érables et le frêne sont, comme on le sait, disséminés par le vent.



Orme champêtre *Ulmus minor*.

Il est intéressant de noter que Jacamon (1987), dans son *Guide de dendrologie* fait mention d'une formation végétale bien définie : la *chênaie pédonculée-frênaie à Orme*. Cette formation semble bien correspondre à ce qui existe dans ce boisement, où ces trois essences sont parmi les plus fréquentes.

Quant au noisetier, il est bien représenté, et forme par endroits l'essentiel du sous-bois, notamment en bordure de la sente du bas. L'Ecureuil est son principal disséminateur.

On trouve ailleurs dans le sous-bois, outre de jeunes chênes et de jeunes tilleuls (dont l'espèce n'est pas toujours aisée à déterminer à ce stade), des arbustes disséminés par les oiseaux : aubépine monogyne *Crataegus monogyna*, sureau noir *Sambucus nigra*, cornouiller sanguin *Cornus sanguinea* et en haut du bois, beaucoup de troènes d'Europe *Ligustrum vulgare*, indicateurs de terrain calcaire et de la proximité de la lisière supérieure (exigeant en lumière). Sur cette dernière, les fusains *Evonymus europaeus* sont assez nombreux, mêlés de quelques nerpruns purgatifs *Rhamnus cathartica*, ces deux espèces étant également calcicoles. Autre arbuste indiquant le calcaire, le camérisier à balais *Lonicera xylosteum* est assez fréquent dans le haut du bois. Notons qu'en montant la pente raide, on passe par une couche de sable avant d'arriver au sol calcaire indiqué par la végétation. Il existe



Camérisier à balais *Lonicera xylosteum*.

donc dans ce bois un voisinage de terrains très différents, assez souvent révélés par la flore (vu par exemple un sujet isolé de châtaignier *Castanea sativa*, l'arbre étant calcifuge).

A propos d'autres arbres sporadiques, citons le charme *Carpinus betulus* dont il existe au moins trois sujets spontanés de 40 ou 50 ans dans le haut du Bois des Loctaines. Le hêtre *Fagus sylvatica* y est représenté par quelques rares sujets dont certains doivent avoir plusieurs décennies. Leur origine est incertaine, mais certains d'entre eux au moins sont très probablement spontanés.

Il paraît plausible que les plus vieux chênes aient été autrefois disséminés par la faune (zoochorie¹ dont l'agent est dans ce cas surtout le geai) à partir du massif voisin du Bois de Lieux, forêt plus ancienne. Les chênes moins âgés (peut-être jusqu'à 50 ans ou plus), qui se rencontrent jusqu'en bas du Bois des Loctaines, doivent avoir été disséminés par des geais ou des écureuils à partir des vieux chênes les plus proches.

Pour terminer avec les végétaux ligneux, il est nécessaire de parler de la lisière inférieure, où un défrichage partiel effectué en 2016, entre le cimetière et l'école, a provoqué une nouvelle colonisation par de tout jeunes arbres et arbustes, notamment des ormes, frênes, érables et cornouillers sanguins.

Rappelons que le peuplement d'arbres existant dans cette parcelle avant la coupe était composé des essences suivantes : chênes, ormes, frênes, érables planes et sycomores, robiniers, noyers, merisiers, fruitiers, aubépines (P. Novello, Inventaire ONF, mars 2014).

On remarque que la plupart de ces essences sont les mêmes que celles présentes plus haut dans la forêt, tous ces arbres appartenant quel que soit leur âge à une même entité boisée, depuis la lisière inférieure jusqu'en haut du coteau.

Ces arbres avaient colonisé, à partir du boisement plus ancien, des terrains abandonnés autrefois occupés par des cultures potagères et des vergers et plus anciennement, des vignes. Il existe d'ailleurs encore des témoins de cette époque, tels que des pruniers retournés à l'état sauvage, qui finissent par se retrouver en sous-bois au fur et à mesure de la croissance des arbres colonisateurs. Parmi les noisetiers situés sous la sente du bas (Sente Bien-Aimée) et au-dessus de la lisière, notons l'existence d'un vieux saule marsault *Salix caprea* qui s'est développé en hauteur, témoignant d'une époque où cette zone était plus dégagée, car cette espèce est exigeante en lumière.

On observe une interpénétration des arbres-vestiges (fruitiers, saule marsault) et des arbres colonisateurs (érables...) avec les essences de la chênaie-frênaie à orme plus ancienne, située plus haut. Mais nous avons vu que par le biais de la dissémination spontanée, les chênes ont aussi tendance à « redescendre » jusqu'en bas ; car les chênes, plus exigeants en lumière, ont une meilleure croissance en lisière.

Il existe dans cette bande boisée au moins deux petites stations d'Ail des ours *Allium ursinum*, plante caractéristique des parties assez humides des forêts de feuillus ; l'une se trouve en sous-bois au-dessus de la Sente Bien-Aimée, et l'autre plus bas, tout près de la rue Amédée de Caix de Saint-Aymour, dans la partie défrichée. Cette dernière station, naturellement antérieure à la coupe de 2016, se retrouve donc maintenant anormalement à découvert, parmi des Berces du Caucase, espèce exotique envahissante qui avant la coupe ne se trouvait qu'en lisière, juste au bord de la rue, et qui a gagné du terrain vers le haut en profitant de la lumière. Avant la coupe, l'Ail des ours se trouvait dans une situation écologique normale pour cette plante, c'est-à-dire sous des arbres, non gêné par les berces et autres plantes de lumière ; sa cohabitation actuelle avec la Berce du Caucase est une anomalie causée par la coupe. Il risque donc de disparaître, étouffé par ces plantes, mais aussi parce que c'est une plante de sous-bois qui exige une atmosphère humide. Fait notable, il s'agit précisément selon Jacamon (1987)

¹ La zoochorie est la dissémination des végétaux par les animaux, qui transportent les semences de différentes façons, et entraînent leur germination à distance.

d'une plante caractéristique de la chênaie pédonculée-frênaie à Orme, ce qui apparaît comme une confirmation que la Forêt de Vauréal s'apparente bien à cette formation. Cette station d'Ail des ours est en tout cas un témoin de la présence récente d'un bois, car cette plante ne se développe pas spontanément à découvert.

La présence de cette plante pose par ailleurs des questions. Dans certaines forêts d'Ile-de-France, l'Ail des ours forme de vastes tapis témoignant de l'ancienneté de ces stations. Une petite station peut correspondre à la régression d'une station plus étendue dans le passé, ou bien à une station (relativement) récente. Celle qui est la plus basse sur le site des Loctaines doit correspondre à ce dernier cas, mais il a fallu que les arbres qui ont colonisé les cultures aient déjà un certain âge pour que cette plante forestière puisse s'installer. La station d'ail située plus haut est sans doute un peu plus ancienne, et elle est peut-être à l'origine de la station la plus basse. Cela suppose un transport des graines, et la zoochorie pourrait là encore en être à l'origine (graines collées aux pattes d'animaux ?). Même la station du haut, qui ne paraît pas d'une grande ancienneté, a pu apparaître de cette façon. Nous verrons plus loin que ce cordon boisé représente une voie de circulation importante de la faune et notamment des ongulés (chevreuil, sanglier). Les grandes stations d'Ail des ours les plus proches se situent-elles dans la Forêt de l'Hautil, forêt assez humide, ou dans le Bois de Lieux ? Quoi qu'il en soit, je ne vois pour l'instant pas d'autre possibilité qu'un transport fortuit par des animaux depuis d'autres massifs pour expliquer l'existence de ces petites stations dans le boisement de coteau de Vauréal, qui est une forêt plus récente (un siècle ou plus pour les parties les plus anciennes ?).



Doronicum plantagineum. Photo André Ambrois / Bruno Le Cunff.

Une autre plante dans le même cas que l'Ail des ours est le rare *Doronicum plantagineum*, composée à grands capitules jaunes apparaissant vers fin avril ou début mai, peu fréquent en Ile-de-France et toujours localisé, dont il existe une petite station dans le Bois des Loctaines. Cette station semble récente car selon un habitant, le nombre de pieds qui n'était que de deux il y a moins de dix ans a beaucoup augmenté. La dissémination des composées à aigrettes est classiquement assurée par le vent. Mais en milieu forestier, les graines ne peuvent voler très loin contrairement aux espaces dégagés. Un transport par un mammifère paraît donc ici plus vraisemblable, car les aigrettes plumeuses se collent souvent aux poils des animaux (les graines collées aux semelles de chaussures sont une autre possibilité, mais la station de la plante est à l'écart d'un sentier). Il serait là aussi intéressant de chercher les stations importantes les plus proches.

La flore de tout le cordon boisé est donc encore susceptible d'évoluer. Si la dispersion des végétaux à fruits charnus par divers animaux a été bien étudiée, le rôle de la faune pour la dissémination assez loin de graines de plantes herbacées reste très mal connu, sauf pour celles présentant un dispositif d'accrochage au pelage des mammifères.

Parmi les autres plantes herbacées se rencontrant en sous-bois, on note la présence du sceau de Salomon *Polygonatum multiflorum*, de l'épiaire des bois *Stachys sylvatica*, de la laïche des forêts *Carex sylvatica*, de la Mélisque uniflore *Melica uniflora* (graminée), plantes propres au milieu forestier. Dans le haut, se trouve une station très restreinte (quelques pieds) de muscari à toupet *Muscari comosum* en sous-bois. Comme c'est plutôt une plante de lieux ouverts, il pourrait s'agir du souvenir d'une station plus importante ; la Flore de Bonnier indique d'ailleurs pour l'habitat : « champs, vignes ».



Muscari à toupet Muscari comosum. Photo Claire Wou.

On rencontre aussi par endroits la ronce bleue *Rubus caesius*, indiquant localement une certaine humidité du sol (comme le houblon).

Le Bois de Lieux

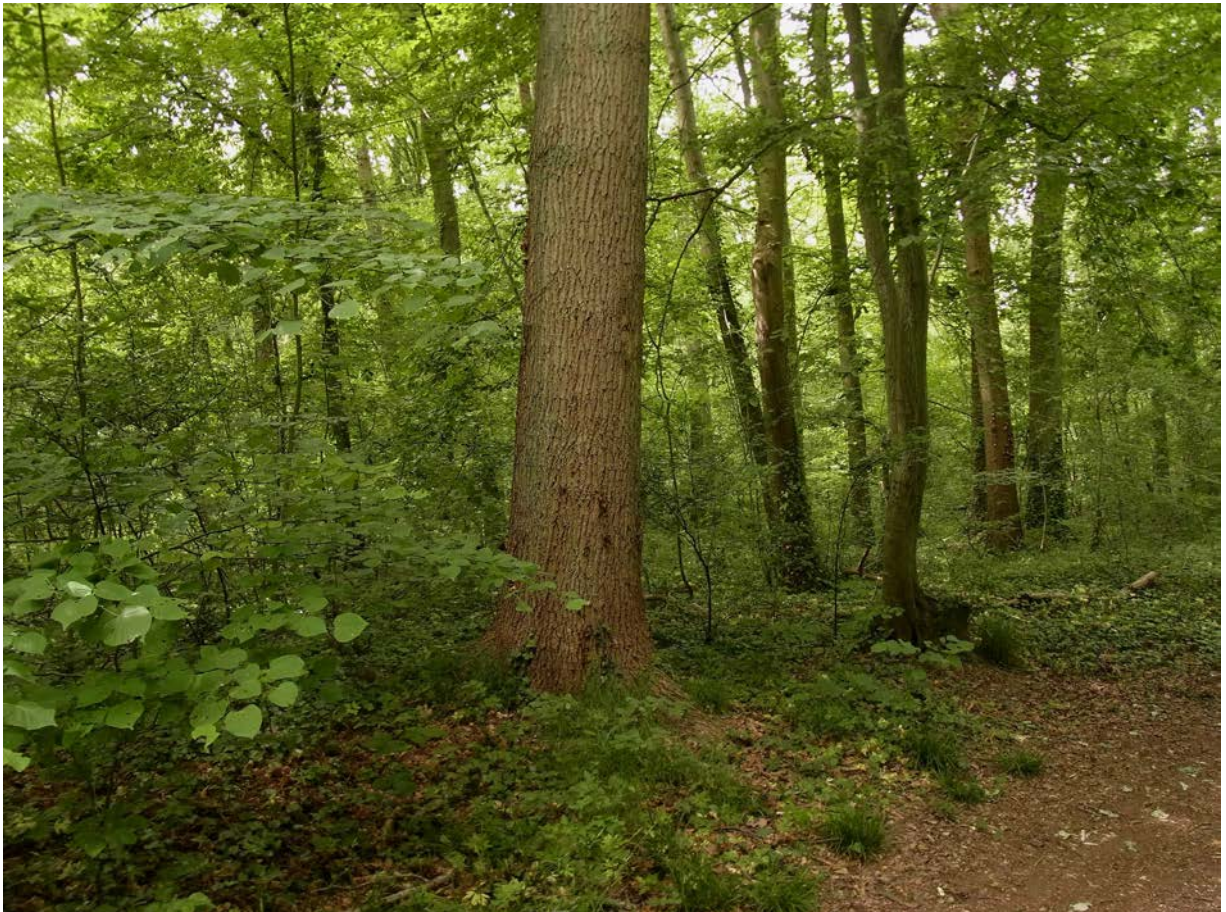
Ce petit massif est une forêt plus ancienne que les bois du coteau de Vauréal. C'est une chênaie-charmaie mêlée de nombreux châtaigniers (lesquels indiquent un sol beaucoup plus siliceux), de vieux merisiers et de magnifiques frênes ; le charme y est donc très commun contrairement au Bois des Loctaines et ses prolongements ; comme les chênes de cette forêt, certains sujets sont séculaires ou encore plus âgés. Le hêtre semble absent de ce massif. On y trouve au sol un cortège floristique caractéristique des vieilles forêts d'Ile-de-France, notamment des tapis d'anémones sylvies *Anemone nemorosa* et de jacinthes des bois *Hyacinthoides non scripta*. Deux autres plantes forestières déjà citées, la laïche des forêts et la Mélisque uniflore, y sont très abondantes, plus qu'au Bois des Loctaines.

Comme cela a déjà été dit, le Bois de Lieux a dû, et doit encore contribuer à la constitution du Bois des Loctaines par le biais de la zoochorie. Cela pourrait expliquer par exemple la présence, dans celui-ci, de rares charmes et châtaigniers ; ces derniers ne pourront jamais y être aussi abondants qu'au Bois de Lieux en raison de la présence du calcaire.

Notons qu'en approchant de l'extrémité nord du Bois des Loctaines, non loin de la route qui le sépare du Bois de Lieux, apparaissent des pieds dispersés de jacinthes des bois, ainsi qu'une augmentation nette des laïches des forêts et des méliques, annonçant la proximité de ce dernier massif. S'agirait-il d'une prolongation ancienne de celui-ci, datant d'avant la route goudronnée, révélée par la flore, ou bien d'une extension plus récente de ces plantes du Bois de Lieux vers le côté sud, au delà de la route, par le biais d'un transport lié aux passages de la faune ? Le sol est-il plus favorable à ces plantes dans cette partie nord du Bois des Loctaines ? Il est difficile de répondre à ces questions, mais on note en tout cas une transition progressive de la végétation entre les deux massifs. La route qui les sépare n'est qu'une frontière artificielle car il s'agit bien d'un même ensemble forestier. Mais en s'éloignant de cette route, la nature du sol – indiquée par la végétation – change, très siliceuse au nord, calcaire au sud (malgré l'existence de bancs de sable).



Le Bois de Lieux depuis le village de Vauréal.



Dans le Bois de Lieux.

Faune

Oiseaux

Le fait le plus important à noter dans le peuplement d'oiseaux de la Forêt de Vauréal est la présence d'un nombre notable d'espèces caractéristiques des vrais milieux forestiers. Cette présence est liée au milieu lui-même, mais aussi au fait qu'il est raccordé à des massifs forestiers voisins.



Jeune Buse au nid. Bois de Lieux, juillet 2020.

La présence de la **Buse variable** *Buteo buteo*, qui habite aussi la Forêt de l'Hautil, est à remarquer. Dans le courant de mai, un couple de Buses tournait juste au-dessus du village de Vauréal, ce qui est fréquent ; puis début juin, l'une d'entre elles est venue se poser très bas en sous-bois dans la forêt du coteau, au-dessus du village. Ces dates indiquaient indiscutablement la présence d'un couple installé autour de Vauréal. C'est finalement dans le Bois de Lieux que j'ai pu constater au début de juillet sa nidification. Mais un

couple semblait aussi très cantonné dans le parc de l'ancien Château de Vauréal, tournant au-dessus d'une prairie de fauche et se perchait dans les grands arbres. S'agit-il d'un autre couple ? Toujours est-il que ce lieu au bord de l'Oise représente un site d'alimentation essentiel à ces buses.

Si la Buse est devenue dans d'autres régions un oiseau presque « ordinaire », sa présence en Ile-de-France, surtout dans de petits massifs, ne peut être considérée comme banale en raison du contexte bien particulier de cette région. Comme elle ne supporte pas l'urbanisation, elle témoigne toujours d'habitats naturels préservés. Il lui faut des zones suffisamment étendues exemptes de dérangement.

La présence de la **Chouette hulotte** *Strix aluco*, signalée par des riverains, est liée à la fois à la diversité des possibilités de cachettes diurnes qu'offre ces bois à ce rapace nocturne (lierre, gui) et aux nombreuses cavités des vieux arbres qui s'y trouvent, utilisées pour la nidification.

La Forêt de Vauréal et ses prolongements sont particulièrement riches en Pics : cinq espèces s'y rencontrent, du plus



Loge de Pic épeiche dans un vieux robinier.

petit, le **Pic épeichette** *Dendrocopos minor*, au plus grand, le **Pic noir** *Dryocopus martius*. Les trois autres espèces sont le **Pic vert** *Picus viridis*, le **Pic épeiche** *Dendrocopos major* et le **Pic mar** *Dendrocopos medius*.



Pic épeichette mâle. 6 juin 2020.

Alors que la nidification de l'Épeiche et de l'Épeichette est certaine, celle des autres espèces paraît très vraisemblable du fait de leur présence à la fin mai et au début de juin dans ce secteur. Notons que le 6 juin, un mâle de Pic épeichette nourrissait un jeune volant déjà, des deux côtés de la Sente Bien-Aimée, dans des arbres relativement jeunes ou plus âgés (chêne, frêne). La présence de tous ces Pics est évidemment liée à l'abondance du bois mort dans ces bois, sous forme de troncs encore debout ou non, mais aussi de branches mortes sur des arbres vivants. Faut-il le rappeler, c'est la condition *sine qua non* du mode de vie de ce groupe d'oiseaux, caractéristiques et symboliques des vraies forêts. Moins il y a eu d'interventions sur le milieu, plus il est riche en espèces de Pics. C'est ce que l'on observe dans la forêt de Vauréal. La présence du Pic mar, espèce assez exigeante, n'était pas évidente. Cet oiseau est aussi présent dans le Bois de Lieux et la Forêt de l'Hautil, forêts plus

anciennes où les nombreux vieux chênes lui sont très favorables. Quoique fréquente, cette essence d'arbre est moins abondante dans les bois du coteau, mais le Pic mar y trouve en compensation une richesse en bois mort (vieux robiniers notamment).

Passons maintenant en revue tous les petits passereaux nichant dans ces bois. Le **Troglodyte mignon** *Troglodytes troglodytes* y est très commun, car il cache le plus souvent son nid dans le lierre et apprécie les recoins des racines déchaussées. Concernant l'**Accenteur mouchet** *Prunella modularis*, outre la présence d'un mâle chantant sur une lisière buissonnante près du cimetière, j'ai été étonné de le trouver en plein bois, explorant un tronc couché couvert de lierre, ce qui ne correspond pas au milieu habituel de l'espèce.

Le **Rougegorge** *Erithacus rubecula* est particulièrement commun, nichant au sol dans le sous-bois. Une femelle construisait le 22 mai entre des troncs de noisetier couverts de lierre.

Plusieurs couples de **Grives musiciennes** *Turdus philomelos* sont présents, et on sait que l'oiseau établit son nid là encore dans le lierre couvrant troncs et branches.

La **Fauvette à tête noire** *Sylvia atricapilla* est aussi très commune, favorisée par la strate arbustive bien développée du sous-bois où elle niche.

Il faut noter la présence d'un couple de **Fauvettes des jardins** *Sylvia borin*, espèce toujours moins fréquente que la précédente, car plus exigeante en buissons denses (et qui en réalité ne niche pas dans les jardins). Le mâle chantait au début de juin et jusqu'en juillet sur la lisière inférieure, dans la zone ayant connu un défrichement le long de la rue Amédée de Caix de Saint-Aymour, où la colonisation par les buissons (dont les cornouillers sanguins) lui est favorable.

Autre espèce de Fauvette aux exigences particulières, la **Fauvette grisette** *Sylvia communis* est représentée par un seul couple, à proximité de celui de Fauvettes des jardins (aux environs de l'école). Sa présence est liée à une zone broussailleuse mêlée de hautes herbes et buissons épars, qui est son milieu spécifique. Cette fauvette caractérise bien les zones rurales, et fuit les zones urbanisées et leurs espaces verts artificiels.

Un couple d'une troisième espèce de Fauvette propre aux zones buissonnantes s'est également installé dans la zone de colonisation par les ligneux de la parcelle ayant été défrichée : il s'agit de l'**Hypolaïs polyglotte** *Hippolais polyglotta*.

Ces trois fauvettes sont donc typiquement des oiseaux de lisière. L'intérêt de leur présence réside dans le fait qu'elle caractérisent le cachet rural du site.

Le **Pouillot véloce** *Phylloscopus collybita* est assez commun dans ces bois, recherchant davantage les environs des lisières, où se développe la strate très basse de végétation dans laquelle il niche.

Nous en arrivons au **Roitelet triple-bandeau** *Regulus ignicapillus*, espèce qui mérite ici, comme les Pics et la Buse, une mention particulière. Cet oiseau est connu pour fréquenter les forêts et bois mixtes, où les feuillus (à feuilles caduques) sont mêlés à au moins quelques conifères ; dans le midi, on le rencontre également dans les chênes verts (Géroudet, 1980). On voit donc que la présence d'arbres toujours verts est un aspect important de son habitat. Il est intéressant de noter qu'en leur absence, le Roitelet triple-bandeau affectionne spécialement un milieu de remplacement : les bois où de grands arbres à feuilles caduques sont abondamment recouverts de lierre, le feuillage persistant de celui-ci remplaçant les conifères. C'est le cas dans la Forêt de Vauréal, où plusieurs couples sont présents. Ce qui a donc favorisé ce Roitelet est donc le caractère spontané et exempt d'interventions de ce milieu, où le lierre a pu se développer avec le temps au point de le rendre attractif pour cette espèce.

Si le Roitelet triple-bandeau est un migrateur fréquent à ses deux passages en Ile-de-France, il y est beaucoup moins commun en tant que nicheur.



Vieux arbres à lierre : un habitat du Roitelet triple-bandeau.

Par les loges qu'ils creusent dans les troncs ou les grosses branches, les Pics rendent possible la présence d'oiseaux cavernicoles, qui réoccupent les trous de Pics abandonnés. C'est ce qui explique la présence dans ces bois des **Sittelles** *Sitta europaea* et des Mésanges, en particulier la **Mésange nonnette** *Parus palustris*, deux oiseaux très forestiers, tout comme le **Grimpereau des jardins** *Certhia brachydactyla*, mais celui-ci niche plutôt dans des

interstices des troncs ou autres niches créées fortuitement (écorce soulevée d'un tronc sec, etc.).

Le **Pinson des arbres** *Fringilla coelebs* et le **Geai** *Garrulus glandarius* complètent cette liste des oiseaux nicheurs de ces bois, évidemment très incomplète, car basée sur quelques visites de fin mai à juillet 2020. Mais déjà, cet aperçu a montré plusieurs aspects intéressants de cette communauté d'oiseaux.

Mammifères

Si le nombre d'espèces de mammifères mentionnées est faible du fait de la difficulté de leur observation, qui demande un temps très long, leur présence dans ces bois présente en revanche un intérêt certain, pour plusieurs raisons.

Le mammifère dont l'observation est la plus fréquente est sans aucun doute l'**Écureuil roux** *Sciurus vulgaris*, bien qu'il puisse par moments se montrer fort discret. Plusieurs personnes habitant à proximité de cette forêt affirment qu'il y est commun. C'est une bonne surprise, car l'abondance de l'Écureuil ne va pas de soi partout, surtout en Ile-de-France, l'animal pouvant manquer en certains endroits pour des raisons qui ne sont pas toujours évidentes. Il lui faut en tout cas une diversité alimentaire au cours de l'année, fournie par le milieu, constituée par les différentes semences des arbres. En plus des glands, l'abondance du noisetier dans la Forêt de Vauréal, elle-même assurée par les écureuils qui le disséminent par leurs caches hivernales, est évidemment une des raisons expliquant le nombre notable de ces animaux.



Écureuil roux en lisière du Bois des Loctaines. D'après vidéo Jacques Fongond.

Toujours d'après des riverains, les écureuils des bois du coteau descendent fréquemment dans les jardins situés en contrebas. Il peuvent ainsi rejoindre facilement la zone fortement arborée des bords de l'Oise (n'ayant qu'une rue relativement peu passante à traverser). Cette

continuité d'arbres permettant la circulation de l'Écureuil du cordon boisé jusqu'au fond de vallée, est en particulier liée au caractère préservé (en grande partie) de la bordure inférieure des bois du coteau. Mais les écureuils de ces bois font en réalité partie d'une importante population allant du Bois de Lieux et ses environs jusqu'à l'extrémité sud de la bande boisée (vers Jouy-le-Moutier), laquelle rejoint presque, par un vallon vers l'ouest, la Forêt de l'Hautil. C'est aussi et surtout cette continuité forestière horizontale qui est la raison principale de l'existence de cette population florissante d'écureuils.

Un autre mammifère présentant un intérêt majeur pour le site est le **Chevreuil** *Capreolus capreolus*. Grâce à la continuité horizontale du boisement de coteau, ces animaux peuvent circuler depuis la Forêt de l'Hautil (d'où ils rejoignent facilement à travers champs les bois proche de Jouy-le-Moutier) jusqu'au Bois de Lieux.



Ce chevreuil a été photographié en juin 2020, en lisière des bois du coteau de Vauréal. Photo Olivier Macheo.

Pour les riverains, savoir qu'il est possible de rencontrer cet ongulé farouche dans des bois proches des habitations est une chance dont il est important de mesurer la valeur. Mais cette situation est très fragile. Ces animaux très sensibles aux dérangements ne supporteraient pas

un amoindrissement de la largeur du cordon boisé et ses bordures par des constructions supplémentaires, le plateau dominant le coteau étant déjà urbanisé. C'est pourquoi le maintien intact de la lisière inférieure et de la bande de végétation qui la borde est fondamental afin que ces animaux puissent continuer à passer dans ces bois pour rejoindre les massifs déjà cités, au sud et au nord. Une nouvelle zone habitée en bordure de bois, outre l'artificialisation du site, entraînerait un fort accroissement de la fréquentation humaine qui rendrait impossible la circulation de ces animaux. Ce serait une perte considérable pour la biodiversité des coteaux de l'Oise.



Ce panneau routier dans le village de Vauréal, à proximité du Bois de Lieux, montre que la traversée de cervidés y est toujours d'actualité.

Autre grand mammifère forestier, le **Sanglier** *Sus scrofa* venait encore par groupes il y a 5 ou 6 ans dans les bois du coteau, sans doute depuis la Forêt de l'Hautil. Des battues et un aménagement sportif sur un terrain du plateau, où il venait remuer la terre pour s'alimenter, expliquent son absence actuelle.

Compte tenu de l'existence de cette continuité boisée, il n'est guère étonnant que le **Renard roux** *Vulpes vulpes*, observé par des riverains, s'y rencontre aussi.

Le **Hérisson** *Erinaceus europaeus* est très commun dans le cordon boisé, visitant les jardins adjacents ; c'est un signe de bonne

santé du milieu naturel.

Notons que la **Taupe** *Talpa europaea* est également présente dans ces bois, qui doit receler bien d'autres mammifères ; il est probable que des chauves-souris habitent des cavités d'arbres (certaines espèces étant spécialisées dans ce type d'habitat).

Reptiles et Amphibiens



Orvet. Photo « Les 3 Tilleuls ».

Les riverains relatent la présence certaine de deux espèces présentant un intérêt écologique. Il s'agit de l'**Orvet** *Anguis fragilis* et du **Crapaud commun** *Bufo bufo*.

L'Orvet, reptile discret, est un indicateur écologique intéressant de la qualité du milieu, à plus forte raison en Ile-de-France ; il a disparu de maintes localités ayant subi une dégradation des milieux naturels. C'est typiquement le genre d'animal qui peut être détruit par des travaux sans que nul ne s'en aperçoive. Son

observation est fréquente dans la forêt de Vauréal. Il a même été vu se regroupant par dizaines dans un tas de compost en lisière du bas des bois du coteau !

L'existence d'une population importante de Crapauds communs est à souligner. Ces Amphibiens vivent une bonne partie de l'année dans les bois du coteau, mais au moment de la reproduction, effectuent une migration à travers les jardins vers des zones humides situées en dessous, près des bords de l'Oise. Puis les jeunes qui y naissent remonteront vers la zone boisée. Il est certain que ces déplacements saisonniers, sûrement très anciens, sont pour ces animaux moins faciles qu'autrefois en raison des nouvelles constructions qui se sont ajoutées



Crapauds communs rue Amédée de Caix de Saint-Aymour. Photo André Ambrois / Jacques Fongond.

au vieux village de Vauréal ; le bitumage du chemin longeant le bois (rue Amédée de Caix de Saint-Aymour) voici une dizaine d'années, entraînant une circulation plus fréquente de véhicules, a aussi rendu plus artificielle cette voie de passage des batraciens. C'est pourquoi toute urbanisation supplémentaire de ce secteur, en entravant gravement cette migration saisonnière, serait de nature à condamner cette fragile population de crapauds.

Rappelons que les Amphibiens sont un des groupes faunistiques ayant payé le plus lourd tribut à la dégradation de notre environnement, non seulement par l'assèchement des zones humides mais aussi par le fractionnement de leur habitat par des coupures artificielles infranchissables pour ces animaux.

Insectes et autres invertébrés



Lucane Cerf-volant mâle Lucanus cervus venu sur la route depuis le Bois des Loctaines (juin 2020). Photo Jacqueline Frasca.

Je citerai les quelques insectes rencontrés ou signalés dans ces bois ou en lisière, certains étant caractéristiques du milieu.

Deux espèces sont typiques des forêts avec vieux arbres : Le **Cardinal** *Pyrochroa coccinea*, dont la larve vit sous des écorces décollées de vieux troncs, et le **Lucane Cerf-volant** *Lucanus cervus*, dont la larve se développe dans le bois décomposé de vieux arbres.

Une **mouche** particulière, du genre *Thyidanthrax*, aux ailes bordées de noir, est fréquente en mai-juin sur les sentiers ensoleillés du bois.

Enfin, un **Flambé** *Iphiclides podalirius*, grand papillon rare en Ile-de-France, aux ailes en queue rayées de noir, volait le 11 juillet 2020 devant un petit massif de prunellier, arbuste abritant la chenille et faisant partie d'une haie sauvage proche d'une prairie bordant la côte des Carneaux ; dans les environs, le même papillon est réapparu le 20 juillet.

Signalons aussi l'existence d'une population d'**Escargots de Bourgogne** *Helix pomatia* aux sujets de grande taille, fait inhabituel.



Cardinal Pyrochroa coccinea.



Mouche Thyridanthrax.

Importance écologique du boisement de coteau de Vauréal

La faune rencontrée dans ces bois, notamment certaines espèces de mammifères et d'oiseaux tels que le Chevreuil, l'Écureuil roux, la Buse variable et les Pics, montre l'importance écologique de ce continuum forestier du coteau de la rive droite de l'Oise, permettant à tous ces animaux de circuler d'un massif à l'autre (Forêt de l'Hautil, Bois de Lieux). Toute artificialisation de ce cordon boisé ou de ses bordures, même partielle, serait fatale à certaines espèces, et nous avons vu à quel point la présence du Chevreuil est fragile.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, même les oiseaux qui pourtant se déplacent en vol, seraient affectés par une telle dégradation du milieu. En effet, beaucoup d'espèces forestières à grand territoire (rapaces, pics) ne supportent pas un morcellement de leur habitat. Ce cordon boisé est un prolongement du massif de l'Hautil d'un côté et du Bois de Lieux de l'autre ; l'interruption entre la Forêt de l'Hautil et les bois de Jouy-le-Moutier, de quelques centaines de mètres, est une zone de champs cultivés, donc *non urbanisée* et facilement franchissable par les mammifères, le Chevreuil en particulier.



La Forêt de l'Hautil vue des bois proches de Jouy-le-Moutier.

Il est aussi nécessaire de rappeler l'importance des lisières, qui sont des zones de transition essentielles à tout massif boisé, quelle que soit sa taille, mais qui restent encore insuffisamment protégées. La zone de protection de 50 m depuis une lisière, même si elle constitue un progrès, reste très insuffisante ; elle n'est d'ailleurs souvent pas respectée.

Compte tenu de l'urbanisation sur le plateau, qui vient au contact de la lisière supérieure, la préservation de la lisière inférieure, et de toute la zone de végétation spontanée qui la borde, devient indispensable au maintien de la faune. Toute urbanisation en bas du cordon boisé reviendrait de fait à une coupure de celui-ci, car il ne resterait plus qu'une très faible épaisseur de milieu naturel, trop dérangée des deux côtés, excluant le passage d'animaux, notamment de

mammifères. A terme, le sol serait piétiné, le sous-bois disparaîtrait et il ne resterait plus rien pour que ces animaux farouches puissent se cacher.

C'est donc par des lisières préservées que la faune peut circuler librement. Outre le cas évident du Chevreuil dans le sens horizontal, nous l'avons vu avec le Crapaud commun et l'Écureuil dans le sens vertical. Il existe toujours actuellement la possibilité pour ces animaux d'aller et venir entre les bois du coteau et la bande boisée de la vallée de l'Oise ; et il a déjà été mentionné que même le Chevreuil parvenait parfois à descendre au bord de la rivière.

Les jardins représentent des étapes importantes pour beaucoup d'animaux. Après être passés des bois vers les jardins en lisière par des voûtes de feuillage se rejoignant, les écureuils circulent entre jardins par des arbres mitoyens. Ceci est évidemment vrai aussi pour les oiseaux. Tous ces animaux se déplacent donc à travers cette végétation comme dans un même ensemble naturel. A cet égard, les parties boisées situées au-dessus et en dessous de la Sente Bien-Aimée sont de même nature (même si le boisement en dessous est plus tardif) ; en effet, les essences d'arbres sont les mêmes, et des espèces propres au milieu forestier se rencontrent des deux côtés (Ail des ours, Pic épeichette, Écureuil, etc.).



Vue du bas du Bois des Loctaines depuis la rue Amédée de Caix de Saint-Aymour (en dessous de la Sente Bien-Aimée), entre le cimetière et l'école. De jeunes arbres et arbustes ont repoussé après la coupe de 2016. Auparavant, la lisière était près du bord de la rue.

La continuité écologique reliant les vallées de l'Oise et de la Seine par la Forêt de l'Hautil puis les coteaux boisés, bien qu'altérée par rapport à ce qu'elle a été autrefois, reste toujours fonctionnelle, mais apparaît d'une grande fragilité. Le cordon boisé des coteaux de l'Oise, outre son intérêt paysager, se présente donc comme un site stratégique pour les échanges faunistiques et floristiques entre massifs dans ce secteur proche du confluent de l'Oise et de la Seine. L'altération d'un seul tronçon de ce couloir forestier peut affecter l'ensemble de la zone.

L'autre intérêt écologique du site est le caractère spontané de ce cordon boisé, où le temps a permis la mise en place d'enchevêtrements et de cascades d'interactions propres à tout

écosystème complexe. Ainsi, en dispersant abondamment le lierre, les oiseaux frugivores ont favorisé le Roitelet triple-bandeau ; la Grive draine, en provoquant la multiplication du gui, a entraîné l'affaiblissement d'un certain nombre de robiniers, les empêchant de devenir envahissants et permettant le développement des arbres indigènes. Autre conséquence, le bois mort est devenu abondant, rendant le milieu très propice aux Pics, lesquels en creusant des trous ont favorisé les oiseaux cavernicoles comme la Sittelle.



Sentier dans les bois du coteau de Vauréal. Un boisement spontané présentant les caractéristiques d'un milieu naturel intact.

Une autre fonction importante des espaces boisés est la régulation du climat, au moins localement. L'urbanisation, autrement dit l'artificialisation des sols, entraîne par la forte réverbération la formation d'îlots de chaleurs en été, anomalie climatique aggravée par des canicules répétées, qui accentue la sécheresse. Le plateau ayant été fortement urbanisé durant ces dernières décennies, le coteau boisé joue aujourd'hui un rôle majeur dans de cette fonction régulatrice, que ce soit la partie boisée proprement dite ou ses lisières buissonnantes et herbeuses. Ce rôle régulateur est aussi assuré par un ensemble de vieux jardins et parcs entre les bois du coteau et l'Oise, et les arbres de la rive.

Il existe donc toujours une continuité arborée entre le coteau boisé et l'Oise, presque ininterrompue à certains endroits, puisque des animaux comme l'Écureuil parviennent à descendre vers le cours d'eau. Son caractère précieux et fragile est aussi important que pour la continuité horizontale des bois du coteau. Toute construction supplémentaire entraînerait donc un morcellement néfaste à ce continuum de végétation.

Pour ces différentes raisons, tout ce système de continuités forestières entre la Seine et l'Oise dont font partie les coteaux boisés de Vauréal, ainsi que les espaces naturels et agricoles qui s'y rattachent, devraient être sauvegardés intégralement.



Chevreaux en bordure des bois du coteau. Photo Bruno Le Cunff.

Juillet 2020.

Etienne PIÉCHAUD

A travaillé une dizaine d'années dans les collections botaniques de l'Herbier National (Muséum National d'Histoire Naturelle).

Pratique l'ornithologie depuis plus de 40 ans, la botanique depuis plus de 30 ans. Connaissances accumulées durant cette période dans d'autres groupes faunistiques (autres vertébrés, insectes...). Intérêt personnel pour les lichens, etc.

A publié des articles dans la revue nationale d'ornithologie (*Alauda*) et des revues régionales, notamment la *Revue Scientifique du Bourbonnais* (thèmes : biogéographie, ornithologie).

Travaux consultés

BONNIER G., DE LAYENS G. : *Nouvelle flore pour la détermination facile des plantes de la région parisienne*. Réédition Belin, 1986.

Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise / Ecosphère, 2007 : Etude environnementale du territoire de l'Agglomération de Cergy-Pontoise. Annexe 1 : Fiches des sites naturels. Site 20 : Côte des carrières et coteau de Vauréal.

GÉROUDET P., 1980 : *Les Passereaux. III : des pouillots aux moineaux*. Éd. Delachaux et Niestlé, 1980.

JACAMON M., 1987 : *Guide de dendrologie. Arbres, arbustes, arbrisseaux des forêts françaises*. Éd. École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts.

NOVELLO P., 2014 : Inventaire d'arbres et brins sur parcelles Rue Amédée de Caix de St-Aymour à Vauréal. Office National des Forêts.

Espèces protégées

Oiseaux

Buse variable, Chouette hulotte.

Tous les Pics.

Troglodyte mignon, Accenteur mouchet, Rougegorge familier.

Fauvettes à tête noire, des jardins et grisette.

Hypolaïs polyglotte.

Pouillot véloce, Roitelet triple-bandeau.

Mésange nonnette.

Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins.

Pinson des arbres.

Mammifères : Écureuil, Hérisson.

Reptiles : Orvet.

Amphibiens : Crapaud commun.